

à l'administration ; qu'ils étaient prêts à en voter le plus grand nombre, si elles étaient proposées isolément ; qu'ils votaient contre le tout, comme formant un ensemble qu'ils ne désapprouvaient qu'en partie ; comme demandant une extension indéfinie du système électif, et son application spéciale au conseil Législatif ; qu'ils les considéraient comme bonnes en elle mêmes, mais inopportunes dans le moment où le Tyran de l'Irlande, pouvait devenir l'Oppresseur du Canada ;—et par ces craintes et ces considérations ils n'osaient s'avancer avec la majorité vers un but désiré, mais qu'on ne pouvait être sûr d'atteindre. Cette accusation grave, si fortement appuyée au sein de la représentation l'était encore plus généralement en dehors, par la masse des habitans de toute origine. Et c'est dans ces circonstances que le Gouverneur s'adresse à un peuple, qu'il dit doué d'un grand bon sens, pour lui faire une question dans laquelle il y a si peu de bon sens ; pour lui proposer comme un problème politique sérieux, (digne d'occuper les délibérations des Montesquieu du Château St. Louis) l'enfantillage puéril de s'appuyer sans cesse sur les chiffres qui représenteraient la quote part de chacune des populations Française, Anglaise, Ecossoisise, Irlandaise, ou Américaine, (énumération de parties bien fautive, dans un pays où la Représentation a offert la naturalisation à ses frères de toutes les tribus et de toutes les familles du genre humain) afin de régler le partage des charges, malgré la difficulté "de reviser les calculs nécessaires relativement aux changemens qui s'opèrent constamment dans les parties intégrantes de la population de la Province par les effets de l'émigration et d'autres circonstances." Quoi, il ne s'est pas présenté de terme moyen à l'esprit de son Excellence entre l'iniquité d'exclure les Canadiens en une aussi choquante disproportion que celle dans laquelle ils sont exclus des emplois publics dans le pays de leur naissance, et l'absurdité de croire qu'ils y obtiendraient une participation aux charges dans une proportion arithmétique rigoureusement exacte, et pour eux mêmes, et pour l'infinie variété des différentes fractions dont se compose la population mélangée de la Province ! Le cerveau dans lequel une pareille idée a pu naître, à qui elle a pu paraître assez rationnelle pour oser lui donner un corps, et la revêtir des formes du discours et la buriner en écrit au moyen

De l'art ingénieux

De peindre la parole et de parler aux yeux,

et la laisser sortir de sa bouche et tomber de ses mains, et la destiner à l'impression, et la consacrer à l'ornement des pages des journaux de la bureaucratie où elle figure si bien, sans les affaiblir, ni les déparer, au milieu des lubies et des lucubrations des Thom, des Armour et des Lafrenais dit Leclerc, est bien propre à organiser une espèce de lotterie des faveurs et des distinctions du Gouvernement ; singularité, qui, après tout, ne serait pas sans antécédant, puisque c'est une espèce de lotterie qui a donné si inopinément le gros lot à Mathieu Lord Aylmer. Quelques jours plus tard en effet, et Sir George Murray, un frère d'armes, n'était plus dans le ministère, et personne n'eut songé à retirer Lord Aylmer de l'obscurité et de l'inutilité dans lesquelles il végétait depuis dix ans, à étudier la politique dans la patrie de Machiavel avec les satellites du Prince, et non dans celle des Hampden et des Washington,